



**TERMES DE REFERENCE
DES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SOUS-COMMISSARIAT DE
SILOE**

Titre du Projet	Travaux d'aménagement du sous-commissariat de SILOE
Organisme d'exécution	Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD)
Maitre d'ouvrage	Police Nationale d'Haiti (PNH)
Durée des travaux	Deux (2) mois calendaires et demi
Localisation du projet	Siloe

I. OBJECTIFS DU PROJET

Dans le cadre d'un appui global à la Police nationale D'Haiti, le PNUD intervient dans la construction de nouvelles structures et soutient la réhabilitation et le renforcement de diverses infrastructures existantes. En effet, ce projet a pour mission essentielle le renforcement des capacités et de la présence policière au plus près des quartiers limitrophes. Dans cette optique, cette activité va contribuer à améliorer la qualité du service ainsi que les conditions de travail des agents au sous-commissariat de Siloé

Dans sa configuration actuelle, le site qui abrite le sous-commissariat comprend :

- Un container dans son état brut avec une reprise de peinture et dont l'intérieur pour le moins modeste constitue tout l'espace de service. Il fait office de bureau du chef poste et de réception. Les agents durant leur service séjournent sous un arbre dans la petite cour arrière et n'ont pas d'espace de travail.
- Une structure en maçonnerie chainée couvrant une superficie de moins de 12 m² est utilisée comme dortoir et héberge des installations sanitaires quasi dysfonctionnelles ;
- Le site n'est pas ferme et est facile d'accès, ce qui constitue un risque pour les agents particulièrement la nuit ;
- Des problèmes en alimentation électrique ont été aussi relevés.

Dans le but d'améliorer les conditions et afin de proposer un environnement de travail plus ou moins adéquat, l'aménagement actuel envisage d'augmenter les capacités de service et d'améliorer les conditions de travail des agents. En d'autres termes, implémenter de telles permettra au projet d'atteindre des objectifs multiples qui se traduirait par une meilleure qualité à la population et représenterait un support significatif et tangible à l'établissement d'un climat de sécurité. Ce support consiste en l'amélioration de la condition de travail des agents ce qui va leur permettre d'être plus apte, plus présent en temps réel et plus disponible

II. DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

Comme décrit dans la présentation, les prestations couvrent l'aménagement du site du sous-commissariat de Siloé. L'ensemble des structures sera constitué de containers aménagés selon les dispositions décrites dans les plans. Etant qu'il existe un container sur place, celui-ci sera remis en état alors que les deux autres containers seront fournis et installés par l'entrepreneur. Les trois containers seront aménagés selon les

dispositions des plans et seront exploites comme bureau (2) et dortoir (1).

La structure existante en maçonnerie sera transformée en bloc sanitaire avec WC, douches pour les deux sexes. L'entrepreneur aura la charge de la distribution du bloc sanitaire. Toute la plomberie est incluse dans cette rubrique.

L'espace sera ferme. En ce sens, une clôture en maçonnerie sera érigée. Une grande barrière va assurer l'accès au site pour es agents alors qu'une porte barrière à l'avant permettra aux visiteurs d'accéder à la salle de réception.

Il est aussi prévu la construction d'une plateforme pour l'installation d'une génératrice.

En résumé de tout ce qui précède, les présents TDRs sont élaborés en vue de contracter une firme locale de génie civil et aura pour mission de réaliser les travaux d'aménagement, de renforcement, d'isolation thermique, de plomberie, d'électricité et de maçonnerie pour la réhabilitation du site du sous-commissariat de Siloé. De manière succincte, les prestations attendues concerteront les interventions suivantes :

A.- Aménagement de deux bureaux et d'un dortoir

1. Sur le container existant, deux nouvelles ouvertures seront créées et joueront le rôle de porte d'entrée pour celle de devant et de porte de communication pour celle qui va communiquer avec l'un des deux autres containers. Les ouvertures seront renforcées sur tout leur contour. La porte actuelle sera bouchée et une fenêtre y sera ajoutée ;
2. Deux nouveaux containers seront fournis et installés. Toutes les parois recevront une isolation thermique de fibre de verre et cela concerne les parois verticales ainsi que les plafonds ;
3. Les parois verticales seront recouvertes de sheetrock. Il va ainsi dire que la fibre de verre sera posée sous le sheetrock ;
4. Le revêtement de plafond sera de type lambris. Les trois containers auront chacun trois fenêtres. Ces fenêtres seront constituées de lames en aluminium. Les dimensions des fenêtres seront au minimum de 24" X 40". Des protections anti-moustiques sont prévues (screens) ;
5. Des grillages seront installés pour la protection des fenêtres. Toutes les portes extérieures seront de type métallique ;
6. Des carreaux de céramiques seront posés sur une mince couche de béton armé ;
7. L'éclairage de l'espace sera fait par des tubes en néon lumineux (Nous envisageons 4 tubes par salle sauf pour le dortoir 6). L'électricité fait partie des prestations, au minimum 5 duplex par container doivent être comptés sauf pour le dortoir où l'on doit compter 10 duplex ;
8. Mise en place d'une toiture constituée de tôles trapézoïdales avec une disposition en dos de cheval.

B.- Construction de la clôture

1. Le mur de clôture s'étend au max sur 3 m de haut. Le soubassement jusqu'à la partie basse hors sol du mur sera constitué de bloc 30 armés et remplis de béton. La hauteur hors sol comportera 3 rangées de blocs 30 couronnées d'un chainage horizontal ;
2. Réaliser des travaux de démolition et de fouille ;
3. Une semelle filante de 40 cm de largeur supportera le mur sur toute sa longueur ;
4. Des semelles (1.2 m X 1.2 m) reçoivent les charges des colonnes qui seront disposés tous les 3 m ;
5. La partie supérieure du mur sera constitué de blocs 15 non armés ;
6. Seuls les chaînages (verticaux et horizontaux) auront une finition de crépi et d'enduis. Les blocs posés n'auront pas d'autres finitions qu'un bon alignement et un nivellement correct ; les joints seront propres et nettoyés au couteau ;
7. Un chainage supérieur sera déposé en tête du mur. On prévoit d'y installer du concertina ;
8. Installer une grande barrière d'entrée sur le côté latéral et une petite porte d'entrée principale.

C.- Aménagement du bloc sanitaire

1. Prévoir deux châteaux d'eau de 400 gallons ;
2. Concevoir et réaliser le réaménagement de la structure en maçonnerie en bloc sanitaire en considérant la proposition de répartition suivante : un espace pour les hommes (deux douches, deux WC, deux lavabos, un urinoir et un petit coin de rangement des habits comprenant un miroir) et un espace pour les femmes comprenant une douche, un WC et un espace de rangement avec miroir ;
3. Réaliser la plomberie à savoir la distribution de l'eau, l'installation d'une pompe et la connexion à la fosse

D.- Fourniture et installation de lampadaires solaires

La position exacte de chaque lampadaire sera déterminée sur place. Les détails techniques et les spécifications sont donnés dans le document annexe (Annexe I : Formulaire de spécifications techniques des lampadaires)

III. PRODUIT ATTENDUS

La firme d'ingénierie civile établira sa mission conformément aux normes techniques en vigueur et selon le respect des règles de l'art. En outre, il se conformera aux instructions qui lui sont formulées par le présent cahier des charges et les exigences de l'équipe de la supervision des travaux. Elle obéira aux

prescrits, aux bonnes pratiques et aux normes en vigueur en particulier les CNBH. Les livrables attendus, en dehors de l'exécution in situ des travaux, comprennent :

- 1- Un rapport d'évaluation initial qui sera établi au début c'est-à-dire avant le démarrage effectif des travaux. Il aura pour rôle premier de déterminer les quantités exactes qui seront exécutées et prises en compte. Ce rapport devra être étayé de quelques croquis et des détails d'exécution ; il fera entre autres office de dossier technique d'exécution. La validation de ce dossier servira d'agrément à la firme pour démarrer l'implémentation ;
- 2- Un rapport final décrivant l'ensemble des travaux réalisés et d'éventuelles recommandations.

IV. PROFIL DE LA FIRME

La firme doit être une entreprise spécialisée en travaux d'ingénierie civile, reconnue et ayant une bonne expérience dans l'exécution de projets similaires

Personnel requis :

Le personnel clé pour réaliser les prestations demandées comprendra les membres dont les profils sont indiqués ci-après :

- 1- Un ingénieur civil, ayant au moins Sept (7) années d'expérience dans le domaine des BTP avec deux années d'expériences spécifiques (construction de bâtiment modulaire en structure métallique);
- 2- Un contremaître principal au moins une expérience de dix (10) ans dans le domaine du génie civil et la réalisation de travaux similaires ;
- 3- Un plombier dépositaire d'une expérience confirmée de dix (ans) d'expérience générale ;
- 4- Un technicien expérimenté dans les activités spécifiques de soudure. Une expérience antérieure dans la préparation et le modelage des containers constitue un atout et un plus